

**Attestation n° 121**

émise le : **11 décembre 2025**

valable jusqu'au : **11 décembre 2027**

selon le dossier technique n° **FPF/207**

L'entreprise soussignée,

**MENUISERIE MOREAU - LA GRANDE JUSTICE - 36340 CLUIS**

Signataire de la Charte de Qualité « Fenêtres Bois 21 » s'engage à respecter les engagements suivants :

**□ Qualité technique :**

- Avoir obtenu un Avis de Conformité de **FCBA** sur la base d'un dossier technique d'évaluation.
- Avoir subi par FCBA une évaluation initiale de son système de contrôle qualité de production ;
- Effectuer un autocontrôle de sa production sur la base de l'évaluation initiale et d'un cahier des charges commun élaboré par FCBA ;
- Faire effectuer par FCBA une visite de contrôle de la gamme et du système qualité tous les 2 ans ;
- Renouveler le dossier technique d'évaluation et les essais, à chaque transformation notable de son processus de fabrication ou dans un délai maximum de quatre ans.

**□ Qualité environnementale :**

- Fournir une FDES collective ou individuelle sur ses produits
- Renseigner annuellement sur [www.de-baie.fr](http://www.de-baie.fr) les indicateurs influents avec 
- Mettre en œuvre les quatre engagements de progrès définis avec l'ADEME
  - Réduire les consommations d'eau, d'énergie non-renouvelable et de matière (bois)
  - Trier pour traiter et/ou valoriser au mieux les déchets
  - Privilégier les bois issus de forêts gérées durablement.
  - Réduire les émissions de C.O.V (Composés Organiques Volatiles).



**□ Qualité sociétale :**

- Concevoir et fabriquer en France l'ensemble des produits de chaque gamme labellisée.



- Engager avec l' *La prévention BTP* une démarche de prévention et d'amélioration des conditions de travail en atelier. Réaliser au minimum annuellement une évaluation des risques professionnels (troubles musculo-squelettiques ; exposition aux poussières de bois ; sécurité des machines ; exposition au bruit ; exposition aux produits de synthèse dangereux) et la consigner dans le document unique.

**□ Qualité de service :**

- Aide à la conception en fonction des exigences architecturales et des performances requises.
- Remise d'une fiche d'entretien et de maintenance au maître d'ouvrage.

**Pour sa gamme : 68 recouvrement / 78 recouvrement**

Gamme (Nom commercial) et variantes associées		68 recouvrement	78 recouvrement
Essences de bois		Chêne Européen ( <i>quercus petraea</i> et <i>quercus robur</i> ), <b>chêne Blanc US</b> ( <i>quercus Alba</i> ) : purgé d'aubier, non traité, en lamellé collé et/ou abouté	
Système de finition	Finition complète (Fi)	Lasure et Opaque – 3 couches - pour toutes les essences de bois citées ci-dessus	
	Finition provisoire (AF)	Application en atelier au minimum d'une finition de type « protection provisoire » de niveau 1 selon NF P23-305 et qui devra être recouverte sous 3 mois maximum sur chantier.	
Epaisseur ouvrants		68 mm	78 mm
Epaisseur dormants		68 mm	
Liaison ouvrant - dormant		Menuiserie à recouvrement et jeu de 12 mm Double joint sur ouvrant en position centrale et en recouvrement intérieur	
Epaisseur max des vitrages		35 mm	45 mm
Particularités		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Seuil de 20 mm PMR RPT,</li> <li>• Appui monobloc ou nez rapporté 48x62 ou 48 x 80</li> <li>• Jet d'eau bois</li> <li>• Entièrement vitré ou avec Soubassement à plate-bande</li> </ul>	

Fenêtre, porte fenêtre et châssis en bois Grille dimensionnelle (*)				
Ouvrants à la française	OF1	2490x954	PF1	2490x954
	OF2	2490x1800	PF2	2490x1800
(*) hauteur / largeur maximales en tableau et en mm				

Normes de référence	Evaluation	Conformité
NF P 23-305 : Menuiserie en bois – Spécifications techniques des fenêtres, portes fenêtres et châssis fixes en bois	Examen sur plans et descriptifs	OUI
NF EN 13 307-1 et XP CEN/TS 13 307-2 : Ebauches et profilés semi-finis en bois pour usages non structurels	<b>Chêne Européen, chêne blanc US (purgés d'aubier)</b> : produits certifiés CTB-LCA pour une classe de service 3 ou équivalent.	OUI
NF P 20-650 -1 & 2 : Fenêtres, portes fenêtres, châssis fixes et ensembles menuisés – Pose de vitrage minéral en atelier	Examen sur plans et descriptifs	OUI
§4.2 de NF P 23 305 : Durabilité biologique des éléments en bois §4.2 de NF P 23 305 : Durabilité biologique des éléments en bois	<b>Chêne Européen, chêne blanc US (purgés d'aubier)</b> : essence de bois naturellement durable pour une classe d'emploi 3.2 si purgé d'aubier.	OUI Toutes les conditions climatiques et d'exposition sont compatibles.
FD DTU 36.5 P3 : Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures - mémento de choix en fonction de l'exposition	Exigences minimales respectées par essais de performances	OUI
§6.3.3 de NF P 23 305 : Procédé de Finition complète	Système de finition sous Dossier Technique Finition Bois FCBA ou équivalent. <i>Sa compatibilité avec le concept et process d'application du menuisier n'a pas été vérifiée.</i>	<b>Système de finition OPAQUE et transparent de niveau 4</b>

Performances selon NF EN 14 351-1+A2	
Air, Eau, Vent	A*4 E*6B V*C2 - rapport d'essais FCBA n°403/25/0323/A-2-V1
Résistances mécaniques (contreventement et torsion statique)	Classe 2 - rapport d'essais FCBA n°403/25/0323/A-2-V1
Forces de manœuvres	Classe 1 - rapport d'essais FCBA n°403/25/0323/A-2-V1
Capacité de résistances des dispositifs de sécurité	Sans objet
Efficacité des arrêts d'ouverture (NF P 20-501)	Sans objet
Résistance à l'ouverture et fermeture répétée	Non évaluée

Performances Acoustiques – Indice $R_{A,tr}$ et $R_w(C,C_{tr})$ PF 2vtx 2.18 x 1.45 (H x L) appui bois, entièrement vitrée, en pin sylvestre	
Non évaluée	

Performances thermo-optiques $U_w$ / $S^c_w$ / $TL_w$						
ci-dessous sont présentés des exemples de performances des rapports de calcul réf FCBA.IBC/2024.236.1						
Performance du vitrage Intercalaire : <b>THERMIX TX.N</b>	Fenêtre 2 vantaux appui bois 1,48 x 1,53 m (H x L)		Porte-fenêtre 2 vtx Entièrement vitré Appui bois 2,18 x 1,53 m (H x L)		Porte-fenêtre 2 vtx Entièrement vitré seuil aluminium 20 mm RPT 2,18 x 1,53 m (H x L)	
	$\lambda = 0,13$ W/(m.K)	$\lambda = 0,18$ W/(m.K)	$\lambda = 0,13$ W/(m.K)	$\lambda = 0,18$ W/(m.K)	$\lambda = 0,13$ W/(m.K)	$\lambda = 0,18$ W/(m.K)
$U_g = 1,0$ W/(m <sup>2</sup> .K) $S_g$ de 55% et $\alpha=0.4$ $TL_g$ de 75%	$U_w = 1,3$	$U_w = 1,4$	$U_w = 1,2$	$U_w = 1,3$	$U_w = 1,3$	$U_w = 1,4$
	$S^c_w = 0,36$ $TL_w = 0,47$		$S^c_w = 0,38$ $TL_w = 0,50$		$S^c_w = 0,38$ $TL_w = 0,51$	
$U_g = 1,1$ W/(m <sup>2</sup> .K) $S_g$ de 57% et $\alpha=0.4$ $TL_g$ de 76%	$U_w = 1,3$	$U_w = 1,4$	$U_w = 1,3$	$U_w = 1,4$	$U_w = 1,3$	$U_w = 1,4$
	$S^c_w = 0,37$ $TL_w = 0,48$		$S^c_w = 0,39$ $TL_w = 0,51$		$S^c_w = 0,40$ $TL_w = 0,52$	
$U_w$ exprimé en W/(m <sup>2</sup> .K)						

Nota : cette attestation présente 2 épaisseurs de bois possibles : 68 et 78 mm. Aucune évaluation AEV, mécaniques, endurance, thermo-optiques n'a été réalisée pour le 78 mm. Cependant les performances des évaluations de type initiale obtenues sur la gamme 68 recouvrement en 68 mm peuvent être étendues à la gamme en 78 mm de conception identique et conformément aux domaines d'applicabilité des annexes A et E de la norme NF EN 14 351-1 + A2.

Cette attestation a été délivrée par IRABOIS, gestionnaire de la Charte de Qualité « FenêtresBois21 », après mise en place d'un dossier technique FCBA, qui correspond à une évaluation en date du **11 décembre 2025** selon l'échantillonnage utilisé dans les rapports d'essais. Cette attestation ne constitue pas une certification de produit au sens de la loi du 3 juin 1994. L'entreprise signataire déclare avoir pris connaissance du règlement de la charte disponible sur le site [www.fenetresbois21.com](http://www.fenetresbois21.com) et s'engage à respecter les engagements décrits ci-dessus.

Le Président d'IRABOIS,  
gestionnaire de la Charte de Qualité



L'entreprise  
signataire